

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CHAZEL

Séance régulière des membres du Conseil de cette Municipalité, tenue au bureau municipal, mardi le 9 mars 2021 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Armande Bouchard, Marcel Bouchard, François Laprise et René Frappier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Favreau.

Madame Priscillia Lefebvre, directrice générale, secrétaire-trésorière était aussi présente.

Le conseiller Yves Frappier est arrivé à 20h30.

Cette séance est tenue à huis clos.

Les conseillers ont pris connaissance de la lettre du comptable concernant la planification de l'audit reçu le 4 février 2021.

RÉSOLUTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS

2021-03-42

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et qui a continuellement été renouvelé par voie de décrets successifs depuis cette date;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT que la municipalité se trouve au niveau d'alerte orange et qu'en conséquence, il est requis de favoriser toute rencontre à distance, selon les moyens technologiques disponibles;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en présentielle, vidéoconférence ou téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Laprise, Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et qu'elle soit sous enregistrement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-03-43

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard, Appuyé par le conseiller René Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es);

QUE : l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2021

2021-03-44

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard, Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le procès-verbal de la séance régulière du 9 février 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTION DES COMPTES

2021-03-45

Il est proposé par le conseiller René Frappier, Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un montant de vingt-trois mille soixante-et-un dollar et quatre-vingt-six sous (23 061.86 \$) pour les fournisseurs et un montant de trois mille six cent trente-neuf dollars et trente sous (3 639.30 \$) pour les salaires, pour un total de vingt-six mille sept cent un dollar et seize sous (26 701.16 \$).

**DÉMOLITION SANS RECONSTRUCTION
DU PONT P-00211**

2021-03-46

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, direction de l'Abitibi-Témiscamingue a rencontré les conseillers municipaux et la direction de la municipalité le 11 février 2021 pour la présentation du projet de démolition dans reconstruction du P-00211, situé au-dessus de la rivière du Portage, sur la Petite Route;

ATTENDU QUE le P-00211 est situé sur un chemin sous la responsabilité de la municipalité;

ATTENDU QUE le P-00211 est fermé à la circulation depuis 2007;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'enjeu concernant les activités agricoles et forestières quant à la fermeture du pont;

ATTENDU QUE des véhicules hors-route semblent circuler sur le pont malgré la fermeture du pont et malgré l'absence d'autorisation de la part de la municipalité;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports collabore avec la Fédération québécoise des clubs quad afin d'identifier un itinéraire sécuritaire;

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par le conseiller François Laprise, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel donne son appui au Ministère des Transports pour la démolition sans reconstruction du P-00211.

**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU PLAN DE MISE
EN ŒUVRE DE CHAZEL DANS LE CADRE DU SCRSI**

2021-03-47

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,
Appuyé par le conseiller René Frappier, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel adopte le Rapport annuel d'activité 2020 du Plan de mise en œuvre de Chazel, dans le cadre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI), tel que présenté.

**ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020
DU COMITÉ BELLEFEUILLE**

2021-03-48

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par le conseiller François Laprise,

La Municipalité de Chazel, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est **RÉSOLU** :

D'accepter les états financiers 2020, tels que préparés par la Firme Daniel Thétreault, CPA.

Les personnes suivantes sont autorisées à signer :

Comité Bellefeuille : Monsieur Daniel Favreau
Municipalité d'Authier : Monsieur Marcel Cloutier
Municipalité d'Authier-Nord : Monsieur Alain Gagnon
Municipalité de Chazel : Monsieur François Laprise

ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE

2021-03-49

Il est proposé par le conseiller René Frappier,
Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel procède à l'achat de onze mille (11 000) KG de calcium chez Wolseley Groupe Aqueduc, au montant soumis de sept mille cinq cent trente-cinq dollars (7 535 \$) plus les taxes applicables. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**ACHAT DE PANNEAUX ACOUSTIQUES
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

2021-03-50

Il est proposé par le conseiller François Laprise,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la soumission de Construction Sylvain Rouleau, au montant de seize mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante-dix-huit sous (16 499,78 \$) avant taxes, sera acceptée seulement si la municipalité obtient une subvention pour ces travaux.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES CHIENS**2021-03-51**

Il est proposé par le conseiller René Frappier,
Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la demande de madame Estelle Deschaines-Brochu concernant la demande d'autorisation pour avoir cinq (5) chiens est acceptée aux conditions suivantes :

- Obtenir un permis de chenil au montant de deux cent dollars (200 \$) par année.
- Faire l'achat de médailles auprès de la SPCA d'Abitibi-Ouest pour tous ces chiens et renouveler celles-ci à toutes les années.
- Faire l'installation d'un enclos pour les chiens d'extérieurs
- Signer une entente avec la municipalité de Chazel.
- Aucune plainte ne sera tolérée.

**FORMATION – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021
ASTUCES POUR DES ÉLECTIONS SANS PÉPIN****2021-03-52**

Il est proposé par le Marcel Bouchard,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que madame Priscillia Lefebvre, directrice générale, est autorisé à suivre la formation « Astuces pour des élections sans pépin » au coût de deux cent vingt-cinq dollars (225 \$). Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

TÉLÉTRAVAIL**2021-03-53**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles restrictions suite à l'urgence sanitaire ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec oblige le télétravail ;

ATTENDU QUE plusieurs tâches au bureau peuvent se faire en télétravail ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par le conseiller François Laprise et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le bureau municipal restera fermé au public et ce pour un temps indéterminé ;

QUE la directrice générale fera du télétravail pour un temps indéterminé ;

QUE la directrice générale doit être présente une fois par semaine au bureau municipal ;

QUE l'adjointe à la direction doit être présente au bureau municipal une fois par semaine et seulement quand la directrice générale sera présente.

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE
DÉNEIGEMENT 2021-2022****2021-03-54**

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) qu'une demande de soumission pour l'ouverture des chemins d'hiver 2021-2022 soit fait auprès de plusieurs entreprises.

DEMANDE D'UN PERMIS SEG (CASTORS)**2021-03-55**

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,
Appuyé par le conseiller René Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel autorise Mme. Priscillia Lefebvre, directrice générale, à faire une demande de permis SEG pour les castors nuisibles sur le territoire de la municipalité ainsi que le démantèlement de barrage de castor. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**2021-03-41**

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par le conseiller Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la séance soit levée à 21h15.

Daniel Favreau,
Maire

Priscillia Lefebvre
Secrétaire trésorière

La prochaine séance régulière aura lieu mardi, le 6 avril 2021.